



LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26 février 2024

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de conseillers présents : 20
Nombre de conseillers représentés : 7
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 27

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six février deux mille vingt quatre à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Acharde, dûment convoqué le treize et vingt février deux mille vingt-quatre, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Jean-Luc RABILLARD, Adjoint aux Finances.

Présents : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Nicole EDOUARD, Evelyne BAUD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Patricia BLANCHARD, Christelle GAUBERT, Sarah RENAUD, Mickaël ONILLON, Hélène LEMESLE, Vincent BELLEAU, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Martial CAILLAUD, Pauline CAILLONNEAU.

Absents donnant pouvoir : Christine GUILLOTEAU a donné pouvoir à Didier RETAILLEAU, Jean-Pierre CITEAU a donné pouvoir à Michel VALLA, Stéphane DENIS-LUTARD a donné pouvoir à Nicole EDOUARD, Sarah MICHON a donné pouvoir à Nathalie KARCHER, Ingrid BERNARD a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Sophie CHATELIER a donné pouvoir à Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Isabelle LE BRUSQUET a donné pouvoir à Pauline CAILLONNEAU.

Absents excusés : Sébastien HULIN, Antoine GUILLET.

Absents : Corinne BRAUD, Paul MAZENS, Thony CHABOT, stéphanie CHIFFOLEAU.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

D26022024_06: Bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées au titre de l'année 2023

Vu l'article L2241-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la gestion des biens et opérations immobilières, disposant que le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec la commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal.

Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.

Après avoir rappelé à l'Assemblée que la commune a conventionné avec l'Etablissement Public Foncier (l'EPF) afin qu'il porte les acquisitions foncières de l'ilot Buton - quartier La Mothe, d'une part, et celles de l'ilot Charruyeau - quartier La Chapelle, d'autre part, Monsieur le Maire présente les acquisitions et cessions immobilières opérées au titre de l'année 2023 :

→ **Les acquisitions et cessions réalisées par l'EPF pendant l'année 2023 sont les suivantes :**

Ilot BUTON :

Date	Objet	Localisation	Contenance	Prix HT
20/03/2023	Parcelle AP N°602	10 avenue Napoléon Bonaparte	Propriété Bâtie	270 600.00 €

Ilot CHARRUYEAU :

Date	Objet	Localisation	Contenance	Prix HT
08/06/2023	Parcelles AC n°533 et 534 (ex 321p)	1 rue du Général de Gaulle	Non bâtie	2 220.00 €
11/09/2023	Parcelles AC88 ET 93	15 place de l'Eglise	Propriété bâtie	128 000.00 €
19/06/2023	Parcelle AC99	5, place de l'Eglise	Propriété bâtie	135 000.00 €
15/09/2023	PARCELLES A 187/191/194	Place de l'Eglise	Non bâtie	7 850.00 €

→ Les acquisitions réalisées par la commune pendant l'année 2023 sur le budget principal sont les suivantes :

Date	Objet	Localisation	Contenance	Prix
17/11/2023	Parcelle AP 341	7 rue de Nantes	Propriété bâtie	215 000.00 €

→ Les cessions réalisées par la commune au Lotissement Les Jonquilles pendant l'année 2023 sont les suivantes :

Lot	Type	S ² cessible	Prix m ²	Prix parcelle HT	Prix parcelle TTC	Année Vente
5	LIBRE	381m ²	82	31 242,00 €	37 490,40 €	2023
8	LIBRE	424m ²	82	34 768,00 €	41 721,60 €	2023

Oui cet exposé, le Conseil Municipal prend acte à l'unanimité du bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées au titre de l'année 2023 sur le territoire de la commune des Achards par elle et par l'Etablissement Public Foncier de Vendée avec lequel elle a conventionné.

La secrétaire de Séance,

Lynda PRUVOST



Fait et délibéré à Les Achards,
Les jour, mois et an susdits,
Publié sur le site internet le 04/03/2024
Au registre

Le Maire,

Michel VALLA

